

Matières colorantes pour médicaments. Refonte

2008/0001(COD) - 26/06/2008

En adoptant le rapport de M. József **SZÁJER** (PPE-DE, HU), la commission des affaires juridiques a approuvé, en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision, la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux matières pouvant être ajoutées aux médicaments en vue de leur coloration (refonte).

La commission des affaires juridiques ne propose aucun amendement, excepté les adaptations techniques suggérées par le groupe consultatif des services juridiques du Parlement, du Conseil et de la Commission.